

Edito

Bien vieillir est un bonheur à partager mais il appartient à la société de mettre en place tous les outils nécessaires à cet accomplissement. Voilà pourquoi le Conseil Consultatif Communal des Aînés a pris le parti de réaliser un Mémento inclus dans ce « Guide pratique » de la commune.

Ah, les Aînés ... nous sommes une population qui avons travaillé (pour certains cette période exigeante continue...), éduqué les enfants et pour les plus âgés d'entre nous, un nouvel horizon se dessine. Ce nouvel âge, nous l'organisons avec une grande liberté mais cette situation pose aussi question en terme de santé, de logement, de transport ... Ce Mémento veut simplifier les réponses à ces questions en nous apportant les (premières) informations de base.

Lisez-le, partagez-le avec votre famille, vos amis et gardez-le à portée de main...

Philippe Stevaux, Président du Conseil Consultatif Communal des Aînés



Sommaire

Ma santé	28
Mon logement	30
Mes numéros urgents	32
Mes contacts	33
Ma vie quotidienne	34
Mon environnement	35
Ma mobilité	35
Ma sécurité	36
Mes loisirs	37
Dispositions successorales	38
Mes représentants au C.C.C.A.	38

Vade-mecum réalisé par le Conseil Consultatif Communal des Aînés

Ce guide est offert par le Conseil Consultatif Communal des Aînés à tous les aînés d'Assesse.

Vous pouvez vous le procurer auprès du secrétariat du C.C.C.A.

Commune d'Assesse - Mme Myriam Lacroix

Esplanade des Citoyens, 4 - 5330 ASSESSE

Tél. : 083/63 68 40 – Fax: 083/65 54 70 - myriam.lacroix@assesse.be

Les renseignements contenus dans le guide sont ceux connus à la date d'édition. Malgré tout le soin apporté à sa réalisation, certaines erreurs et omissions peuvent apparaître. Merci de bien vouloir les signaler à Mme Myriam Lacroix ou auprès de votre représentant repris à la page 38.

MÉDECINE GÉNÉRALE

La santé

Définition : La santé est un état de bien-être physique, mental, social, mais ne consiste pas seulement en une absence de maladie ou d'infirmité. Elle implique que tous les besoins fondamentaux de la personne soient satisfaits, quel que soit son âge.

Informations nécessaires au bien-être de la personne âgée :

Santé physique :

Pour votre facilité, inscrivez le nom et le numéro de téléphone de votre médecin de famille, de votre infirmière, de votre kiné, sur le formulaire réservé à cet emploi en pages centrales du guide des aînés.

Médecins généralistes (traitants): voir rubrique des docteurs en médecine, page 47.

Besoin d'un spécialiste : cardiologue, pneumologue, ORL, ophtalmologue, gastro-entérologue, cancérologue, endocrinologue, urologue, chirurgie abdominale, orthopédique, vasculaire et cardiaque, faites-vous guider par votre médecin de famille.



Les cliniques et hôpitaux

- **CHU Dinant Godinne UCL Namur**
 - **Godinne :** Avenue G. Thérasse, 1 - 5530 Yvoir
tél. : 081/42 21 11
 - **Dinant:** Rue Saint Jacques, 501 - 5500 Dinant
tél. : 082/21 24 11
- **CHR (Saint-Camille) de Namur**
Avenue Albert I^{er}, 185 - 5000 Namur - tél. : 081/72 61 11
- **Clinique Sainte-Elisabeth de Namur**
Place Godin, 15 - 5000 Namur - tél. : 081/72 04 11
- **Clinique Saint-Luc de Bouge**
Rue Saint-Luc, 8 - 5004 Bouge - tél. : 081/20 91 11

Les maisons de repos

Voir «Mon logement»: page 30

La Clinique de la Mémoire

Si vous ou un de vos proches souffrez de troubles de la mémoire et que ces troubles rendent votre vie de tous les jours difficiles, la CLINIQUE DE LA MEMOIRE du CHU Mont-Godinne peut vous épauler en vous proposant un accompagnement pluridisciplinaire. Parlez-en à votre médecin traitant.

Votre mutuelle peut prendre en charge jusqu'à 25 séances par an: CHU Dinant Godinne UCL Namur : 081/42 33 21

Les pharmacies

- **Haulot-Bauche SPRL**
Chaussée de Marche, 30A - 5330 Assesse
tél. : 083/65 70 65
- **Misson Christiane**
Rue du Fays, 1 - 5336 Courrière - tél. : 083/65 50 31

Les mutuelles actives chez nous

Nous sommes (presque) tous assurés, dans le cadre de l'Assurance Obligatoire des Soins de santé, et ce, au travers du paiement de cotisations obligatoires prélevées à la source de nos revenus (de pension, par exemple). Il est conseillé de s'affilier à une mutuelle (libre choix) ou à la Caisse Auxiliaire d'Assurance Maladie Invalidité pour bénéficier de services complémentaires. Aussi, certaines mutuelles offrent à leurs affiliés, moyennant cotisations supplémentaires, des assurances spécifiques (hospitalisation, soins dentaires, etc).

- Caisse Auxiliaire d'Assurance Maladie Invalidité: 081/73 29 33
- Mutualité Chrétienne: 081/24 48 11
- Mutualité Libérale: 081/23 18 23
- Mutualité Neutre Munalux: 081/25 07 60
- Mutualité Solidaris: 081/77 77 77
- Mutualité Partenamut: 02/549 76 70
- Mutualité Omnimut: 078/15 21 48
- Mutualité Securex: 078/15 93 00

Les services de coordination de soins et d'aide à domicile

Si vous avez besoin de plusieurs aides ou soins à domicile, ces SERVICES sont là pour vous aider à les mettre en place et les organiser selon vos souhaits. Elles permettent de faciliter votre vie quotidienne.

- Aide & Soins à Domicile - A.S.D. (Mutualité Chrétienne): 081/25 74 57
- Centrale de Services à Domicile - C.S.D. (Mutualité Solidaris): 081/77 71 00
- COSEDI asbl (Mutualité Libérale): 078/15 10 00

- Namur Assistance asbl (pluraliste): 081/74 33 84
- Service Provincial d'Aides Familiales (S.P.A.F.): 082/74 38 38
- Aide à Domicile en Milieu Rural (A.D.M.R.): 082/61 15 50

L'Agence wallonne pour l'intégration des personnes handicapées (AWIPH)

Bureau de Namur:

Place Joséphine Charlotte, 8 à 5100 Jambes
081/33 19 11 - brnamur@awiph.be

Numero vert de l'AWIPH: 0800/16 061

Les soins palliatifs

Vous êtes âgé ; vous êtes atteint d'une maladie incurable; vous arrivez en fin de vie, vous et vos proches désirez être accompagnés par du personnel spécialisé qui vous apportera les soins nécessaires, le réconfort et la sécurité, afin que vous puissiez terminer paisiblement votre parcours de vie en toute sérénité et dans la dignité, entouré par vos proches.



© Monique Dans

- **Foyer St François :** rue L. Loiseau, 39A - 5000 Namur
081/74 13 00
- **Association des soins palliatifs en Province de Namur (ASPPN) :** rue Charles Bouvier, 108 - 5004 Bouge
081/43 56 58
- **Fédération Wallonne des soins palliatifs** (soins à domicile)
rue des Brasseurs, 175 - 5000 Namur - 081/22 68 37

Tout savoir si vous restez à domicile

Adapter votre logement

- CPAS ASSESSE : **Handicontact** : Mme Ingrid Ullens
083/61 54 82
- MUTUALITE CHRETIENNE - Espace Solival : **solutions pour plus d'autonomie**. Une salle d'exposition est visible au CHU de Mont-Godinne. Les ergothérapeutes se rendent au domicile pour une évaluation complète : 070/22 12 20
- SOLIDARIS – HANDYINFO : **information, conseil, solutions pour l'aménagement du logement** : 081/77 71 00
- « Bien vivre chez soi » est une **plate-forme de soutien** qui permet d'aider les personnes âgées, qui ont des problèmes d'autonomie, de continuer à vivre chez elles. Sur demande, la plate-forme offre des conseils gratuits en matière d'aménagement du domicile et d'aides techniques, matérielles, financières, etc.
Rue de la Rivelaine, 21 – 6061 CHARLEROI
Par téléphone au n° Vert Gratuit : 0800 16 061
bienvivrechezsoi@awiph.be
<http://bienvivrechezsoi.be>

Vous partagez peut-être votre logement avec un compagnon à 4 pattes ...

Si vous êtes hospitalisé(e) ou en voyage ?
Contactez un parent, un ami ou un voisin pour une aide temporaire.
Sinon, votre vétérinaire peut vous conseiller sur votre choix d'une pension pour animaux (www.pagesdor.be).
L'animal confié doit être en ordre de vaccination !

L'aide domestique

Pour tout renseignement concernant les deux services décrits ci-dessous, nous vous invitons à prendre contact avec Mme Laurence Degives, responsable de l'asbl ALE Assesse. Esplanade des Citoyens, 4 - 5330 Assesse
Tél. : 083/63 68 23 - GSM: 0476/07 98 98

• La section ALE

Vous avez besoin d'aide pour l'entretien de votre jardin, des petits travaux non rencontrés dans le circuit normal du travail, ... vous pouvez faire appel à ce service et des demandeurs d'emplois de longue durée ont la possibilité de travailler pour vous.
Coût : 5,95 €/heure (déductible fiscalement).

• La section Titres services

Un service d'aides ménagères et un atelier de repassage « Faut l'Fer » sont à votre service pour tous travaux de nettoyage à votre domicile, la lessive, le repassage (à domicile ou au sein de l'atelier), la préparation de repas.
Coût : 9 €/heure (déductible fiscalement).

• Et

- Le Service Provincial d'Aides Familiales (SPAF) : 082/74 38 38
- Aide à Domicile en Milieu Rural (ADMR) : 082/61 15 50

Les repas

Les services traiteurs à domicile : nous vous invitons à vous référer au Guide pratique, page 59.

Le Service «Logement»

- Service Communal du Logement :
Mme Myriam Lacroix: 083/63 68 40
- CPAS : Mme Brigitte Delcorde: 083/61 54 81
0478/63 34 27 - 0478/63 41 46

© Daniel Steenhaut

Tout savoir si vous quittez votre domicile

Les logements publics

- La Résidence Service Sociale de Jambes :
CPAS de Namur : 081/33 70 11
- Service Action Logement : le CPAS met régulièrement à jour une liste de logements privés à louer à prix modérés : 083/61 54 81

Maisons de repos (M.R.), Maisons de repos et de soins (M.R.S.), Résidences Services, Court-Séjour, Centres d'Accueil de Jour, Centres de Soins de Jour, ...

- Des renseignements généraux peuvent être demandés au CPAS : 083/61 54 81
- A Namur, l'ASBL Sénoah répond à vos questions quant au choix d'un nouveau logement souhaité par rapport à votre situation actuelle. Pour de multiples raisons, la recherche d'un lieu de vie ADAPTÉ est parfois nécessaire. L'asbl vous écoute et vous conseille dans cette recherche (accompagnement physique dans les visites de lieux de vie et conseils juridiques, pratiques, etc. gratuits).
La Maison de Repos n'est pas la seule alternative : il existe d'autres lieux de vie ...

Habitats groupés, intergénérationnels, Résidences avec Services

Sénoah peut aussi vous informer sur ces habitats particuliers par téléphone ou sur rendez-vous (services gratuits).

ASBL SENOAH : Permanences sociales du lundi au vendredi, de 8h30 à 17h00.
Avenue Cardinal Mercier, 22 – 5000 NAMUR
Tél. : 070/24 61 31 - www.senoah.be

© OTA

Un coup de main pour des petits travaux?

- Vous êtes une personne seule, isolée, âgée ou à mobilité réduite.
- Vous avez des petits travaux domestiques à réaliser mais vous n'y arrivez plus : vider des caves, des greniers, des petits entretiens d'espaces verts, peinture, ...
- Vous avez envie de rompre votre solitude, par exemple en recevant de l'aide bénévole donnée par des jeunes dynamiques et motivés de notre entité qui travailleront sous contrat de travail étudiant durant tout le mois de juillet 2015, dans le cadre du projet « **Été Solidaire, je suis partenaire** » subventionné par la Région Wallonne.

En savoir plus :

Prenez contact avec Mme Annick Lissior, éducatrice de rue pour le Service Social Général du CPAS d'Assesse.
Esplanade des Citoyens, 2 à 5330 Assesse
083 61 54 85 ou 0473 44 22 21



Été Solidaire, je suis partenaire

Mes numéros urgents

© OTA

Service médical urgent	100
Pompiers	100
Police	101
Croix-Rouge	105
Accident – Agression	112
Centre anti-poisons	070/245 245
Centre des brûlés	071/44 80 00 ou 02/268 62 00
Télé-Accueil	107
Centre de prévention du suicide	0800 32 123
Cancerphone	0800 15 801
Alcooliques anonymes	078/15 25 56
Numéro vert pour les Aînés	0800 16 210
Respect Seniors	081/305 743
Panne d'électricité du réseau	078/787 800
Rupture de canalisations d'eau–SWDE	087/878 787
« STOP CARD » (bloquer carte bancaire)	070/344 344
« DOC STOP » (perte de la carte d'identité)	0800/2123 2123 ou +32 2 518 2123 si le 0800 n'est pas accessible.

Mes contacts

© Daniel Steenhaut

Famille	
Médecin traitant	
Infirmier(ière)	
Pharmacien	
Dentiste	
Ophtalmologue	
Kinésithérapeute	
Pédicure	
Orthopédiste	
Mutuelle	
Assistant(e) social(e)	
Coiffeu(r)(se)	
Voisin(e)	
Vétérinaire	

L'écoute et l'information des personnes âgées – Service aux Aînés

- N° VERT accessible aux Aînés de Wallonie **pour toute information : 0800/16 210**
- CATUPAN (Centre Appel Téléphonique Unique pour Personnes Agées en Province de Namur) : 0800/23 147
- TELE ACCUEIL N°107
- RESPECT SENIORS : pour signaler toute maltraitance au domicile comme en institution : 0800 30 330
- A.N.A. (Avec Nos Aînés) : service provincial qui intervient en situation de crise lorsqu'un aîné est en difficulté (lié au vieillissement). Ce service s'adresse à l'aîné comme à son entourage et le soutien psychologique ou psychosocial se déroule au domicile ou en institution. Renseignements : 081/77 67 33

Pension – Handicap – Energie

Au CPAS d'Assesse: Mme Ingrid Ulens : 083/61 54 82
Permanence : vendredi de 13h30 à 15h30

Pour les compléments de revenus, Mme Ulens vous aidera dans les démarches

GRAPA = garantie de revenus aux personnes âgées
APA = allocations personnes âgées ayant un handicap
BIM = bénéficiaire intervention majorée
MAF = maximum à facturer par la mutuelle

Vous avez des questions relatives à votre pension ?

Prenez contact avec le « Pointpension » au numéro gratuit 1765.

Gardez votre numéro de registre national à portée de main (indiqué sur votre carte d'identité).

Pointpension: rue Godefroid, 35 à 5000 NAMUR

Chaque lundi, mardi et mercredi: de 10h00 à 11h30 et de 13h30 à 15h30.

Le C.P.A.S. (Centre Public d'Action Sociale)

Service social général C.P.A.S. :

Tél.: 083/61 54 89 - Fax : 083/65 66 19 - cpas@assesse.be

Service aux aînés :

Brigitte Delcorde: 083/61 54 81 - 0478/63 41 46 -

0478/63 34 27- brigitte.delcorde@assesse.be

Permanence : mardi de 8h30 à 10h30 - jeudi de 9h à 11h

Les aides externes à la commune

- **Alzheimer** : 0800/15 225
- **Baluchon Alzheimer** (Service pour les aidants proches à prendre un peu de répit) : 02/673 75 00
- « **Le Bien Vieillir** » (Guidance et info sur le vieillissement, services divers) : 081/65 87 00
- **A.P.I.A.** (Aides aux personnes isolées âgées) : 0472/77 88 37 : contact avec des prestataires de services et les bénéficiaires.

La Télévigilance à domicile (systèmes d'appel en cas d'urgence)

Pour l'installation d'une TELEVIGILANCE, vous devez disposer d'une ligne de téléphone fixe et l'opérateur se rend à votre domicile pour l'installer.

TELESECOURS Euromut/Partena/Omnimut 02/478 28 47

VITATEL Mutualité Chrétienne 078/15 12 12

TELEPRONAM Munalux/ Solidarité/SNCB 081/72 95 10
(Province)

VIVAMUT Mutualité Neutre/Mutualia 081/25 07 60

© OTA

Mon environnement

Quels sont les différents sacs poubelle ?

- sacs réglementaires PMC du BEP au prix de 2,60 € pour 20 sacs.
- sacs réglementaires pour déchets organiques du BEP au prix de 2,50 € pour 10 sacs.

Où peut-on se les procurer ?

- Intermarché à Assesse;
- Office du Tourisme à Crupet ;
- Administration communale ;
- La P'tit Boutique à Maillen.

Retrouvez les conseils d'utilisation et la liste des points de vente des sacs biodégradables sur le site internet du BEP: www.bep-environnement.be

Où se situe le parc à conteneurs pour le tri des déchets sur l'entité d'Assesse?

Chaussée de Marche, au lieu-dit « Corioule », à 5330 Assesse

Tél.: 083/65 68 24 - GSM: 0471/56 66 01

Horaire : ouvert du mardi au samedi de 9h à 17h.

Objets encombrants, comment s'en débarrasser ?



Le service est assuré, pour le compte de la commune, par « LA RESSOURCERIE NAMUROISE ».

Chaussée de Waterloo, 484 5002 Saint-Servais
Tél.: 081/26 04 00
info@laressourcerie.be
www.laressourcerie.be

Ma mobilité

Transports organisés dans la commune

Le service de voiturage de l'ASBL CAIAC : accessible à toute personne, habitant la commune, qui rencontre des difficultés de déplacement (courses alimentaires, rendez-vous médical, démarches administratives, visite à un proche, ...). Le chauffeur bénévole conduit la personne et, si elle le souhaite, peut l'accompagner à son rendez-vous et l'aider, par exemple, à porter les sacs de courses, ... Une participation de 0,30 €/km est demandée, avec un minimum de 3€ quel que soit le trajet. Ce dernier est calculé depuis le point de départ du bénévole. Inscription et renseignements auprès de la coordinatrice, Mme Véronique CORNETTE au 0471/08 01 02.

Transport pour les personnes âgées et/ou à mobilité réduite (autre que celui organisé par la commune)

HANDICAP et MOBILITE A.S.B.L. : Tél.: 081/21 21 01

Fax : 081/21 55 47 - info@handicapmobilite.be

Transport collectif pour toutes raisons, hors médical, dans un rayon de 30 km. Réservation : minimum 2 jours à l'avance et 1 mois maximum. Un accompagnant est admis si son aide est indispensable. Ce dernier voyage gratuitement. Les animaux en laisse sont admis.

Il faut savoir que : La mutuelle peut intervenir dans une partie des frais de transport en ambulance si le patient a souscrit une assurance HOSPITALISATION et pour autant que le patient passe au moins une nuit en clinique. Par contre, lors d'une hospitalisation d'un jour, les frais d'ambulance sont à charge du patient même s'il a souscrit une assurance hospitalisation. Une infime partie est remboursée par certaines mutuelles sur présentation d'un certificat médical.

La police et les inspecteurs de proximité

Zone de Police des Arches - Poste d'Assesse: 083/66 06 30
Rue des Fermes 11A - 5330 ASSESSE : de 8h30 à 11h
En dehors des heures, l'appel sera dévié vers Andenne.

Chef de poste: Inspecteur Principal : M. Michaël LIBERTIAUX

Agents de Quartier:

- MAILLEN et COURRIÈRE : Mme Bénédicte MILICAMPS
- ASSESSE et CRUPET: M. Laurent PÉTRISOT
- FLORÉE, SORINNE-LA-LONGUE et SART BERNARD: M. Michaël LIBERTIAUX

Les conseils utiles pour accroître votre sécurité

En cas d'agression, former le 101 (Police) ou le 112 Sécurité chez vous

- L'éclairage des couloirs des escaliers et des pièces est-il suffisant ?
- N'y a-t-il rien au sol sur lequel vous risquez de trébucher, de glisser ?
- Pouvez-vous vous déplacer sans risquer de vous accrocher ?
- Avez-vous une liste des numéros d'urgence près de tous les téléphones de la maison ?
- Pouvez-vous contacter facilement vos voisins ?
- Avez-vous des détecteurs de fumée ?
- Vos portes et fenêtres ferment-elles bien ?

Sécurité à l'extérieur

- Vos entrées sont-elles bien éclairées ?
- Vos escaliers, vos trottoirs et votre terrasse sont-ils équipés de rampes, de surface antidérapante; ne sont-ils pas encombrés ?
- Votre numéro de maison est-il bien visible? Y a-t-il votre nom sur votre boîte aux lettres ?
- N'oubliez pas de vider votre boîte aux lettres.

Le vol ou la perte de ma carte d'identité ou bancaire

Que faire en cas de perte, de vol de ma carte d'identité ?

En cas de perte ou de vol, vous devez immédiatement :

- faire une déclaration au bureau de police de l'endroit où vous avez constaté la perte ou le vol ou au service de la population de la commune de votre résidence principale ;
- appeler 'DOC STOP' au numéro 0800 2123 2123. Vous pouvez utiliser ce numéro partout dans le monde. Dans les pays où le 0800 n'est pas accessible, il faut téléphoner au +32 2 518 2123.

Que faire en cas de perte, de vol de ma carte bancaire?

En cas de perte, de vol ou de carte avalée, vous devez faire bloquer votre carte de banque via Card Stop. Ce service est disponible 24 heures sur 24 au numéro (+32) (0)70 344 344. Veillez également à déposer plainte dans les 24 heures auprès du service de police local.

Ne jamais communiquer un code, une donnée bancaire personnelle : ni par téléphone, ni par mail, ni par sms.

Abonnement TEC, SNCB ou objet de valeur perdus

Le TEC Namur-Luxembourg : 081/253 555

La SNCB: 02/528 28 28 (Tous les jours de 7h00 à 21h30)

LES POMPIERS ET LE « CENTRE DE SECOURS »

- Former le **100**
- Service médical d'urgence : **100** ou **112**
- Police **101**

© OTA

Les clubs de 3X20

Club des Aînés d'Assesse	M. Joseph MERCIER: 083/21 11 47 C chaussée de Marche, 50 - 5330 Assesse
Club des Aînés de Courrière	Mme Irène LAMBERT: 0473/45 11 93 Rue de l'Abbaye, 17A - 5336 Courrière
Club des Aînés de Crupet	M. Jean-Pierre BEURAIN: 0474/21 26 04 Rue Saint-Joseph, 6 - 5332 Crupet
Club des Aînés de Florée	M. Philippe LOUVIAUX: 083/65 64 92 Rue du Parvis, 10 - 5334 Florée
Club des Aînés de Maillen	M. Jacques GEIRNAERT: 083/65 56 58 Rue du Tailfer, 3 - 5330 Maillen
Club des Aînés de Sart-Bernard	Mme Pascale Brichard: 0479/72 62 87 Rue Euragne, 28 - 5330 Sart-Bernard

La Maison d'Accueil Communautaire de Maillen

Cette maison ouvre ses portes tous les vendredis de 9h à 16h. Un accueil chaleureux est réservé à nos Aîné(e)s qui souhaitent rompre leur isolement en partageant un repas convivial et des animations ludiques. Le voiturage peut être organisé si vous éprouvez des difficultés à vous déplacer.

Pour en savoir plus, pour vous y inscrire ou inscrire un de vos proches, contactez Véronique CORNETTE, coordinatrice administrative de l'ASBL CAIAC, au 0471/08 01 02 ou par mail à l'adresse caiac.coordination@gmail.com.
ASBL CAIAC: Esplanade des Citoyens, 2 à 5330 Assesse

La bibliothèque

Indépendamment du prêt de livres et de jeux, une initiation à l'informatique est organisée régulièrement. Renseignements au 083/65 63 49.

Le jardin potager communautaire d'Assesse

L'occasion de bouger « agréablement » et de participer à des travaux de jardinage : semis et repiquage, récolte, en toute convivialité. Renseignements auprès de M. Pierre LACROIX au 083/65 54 22 ou au 0484/63 71 03.

La liste des groupements, clubs, etc.

Nous vous invitons à vous référer aux pages « Vivre à Assesse » du Guide pratique afin de visualiser l'ensemble des clubs et groupements sur l'entité d'Assesse et qui pourraient vous intéresser : yoga, gymnastique, club de marche, chorales, ...

A l'extérieur de la commune, des animations spécifiques, culturelles ou sportives sont organisées pour les aînés :

- U.T.A.N. (Université du 3ème Age): 081/72 42 26
- ENEO, ALTEO: 081/24 48 13
- ESPACE SENIORS: 081/72 93 57
- LIGUE LIBERALE DES PENSIONNES: 081/24 03 68

Pour terminer, si vous souhaitez donner un peu de votre temps à des projets locaux :

L'A.S.B.L. C.A.I.A.C. a pour raison d'être d'améliorer les relations et l'entraide entre les habitants de nos villages. Pour ce faire, elle met en place des services de proximité basés sur le bénévolat. Si vous souhaitez consacrer un peu de votre temps à ce projet : rejoignez l'équipe des bénévoles: informations auprès de Mme Véronique CORNETTE au 0471/ 08 01 02.

Succession et dernières volontés

Dispositions en matière de succession et dernières volontés

La déclaration et le choix du mode de sépulture

Il existe différents types d'inhumation:

- L'inhumation dans une concession ;
- La crémation suivie de l'inhumation;
- La crémation et dépôt d'une urne dans un columbarium;
- La crémation avec dispersion des cendres sur une aire de dispersion prévue à cet effet. Depuis peu, la dispersion des cendres peut se faire dans un endroit autre que le cimetière (ex: son jardin ou en mer du Nord ou ...).
- Le don de son corps à la science. Dans ce cas, il convient d'introduire une demande écrite à l'Université de Namur. Adresse: rue de Bruxelles, 53 à 5000 Namur Tél.: 081/72 43 47

Toutes les informations concernant les démarches à accomplir peuvent être obtenues auprès de l'entrepreneur des pompes funèbres ainsi qu'auprès du Service Population-Etat civil : 083/63 68 55.

Les dispositions à prendre en matière de concession et/ou de cimetière

Plus de renseignements sur le règlement général de police sur les cimetières peuvent être obtenus auprès de Monsieur Christophe DEMANET au 083/63 68 24.

Les procédures en matière de succession et dernières volontés

En ce qui concerne les testaments, droits de succession et donations notamment, il est utile de consulter un notaire. Ses conseils sont gratuits et garantis.

Pour plus d'informations, vous pouvez consulter le site: www.notaire.be ou vous adresser à la Maison des Notaires, rue Borgnet, 13 - 5000 Namur - Tél.: 081/22 21 09

REPRESENTANTS AU C.C.C.A.

ÉCHEVINAT

MARCHAL Christiane: rue du Pourrain, 11 - 5330 Assesse
083/65 64 41

PRÉSIDENT

STEVAUX Philippe: rue de la Fagne, 18 - 5330 Assesse
083/65 58 23

ASSESE (5330)

- BOUVEROUX Marie-Françoise: chaussée de Marche, 27
083/65 55 00
- LAURENSIS Jean-Luc: rue du Pré à l'Aune, 5
083/65 61 08
- LAYON Jules: rue Saint-Roch, 36 - 083/65 56 82
- MARCOLINI Nadia: rue du Pré à l'Aune, 5 - 083/65 61 08
- MERCIER Joseph: chaussée de Marche, 30 - 083/21 11 47

COURRIERE (5336)

- LAMBERT Irène: rue de l'Abbaye, 17A - 083/21 86 75
- OTTE Francis: rue des Héritages, 29 - 083/65 52 45

CRUPET (5332)

- COUVREUR Anne: rue des Loges, 4 - 083/69 90 69

FLOREE (5334)

- CREVITS Marie-Claire: rue de la Croix, 6 - 083/65 55 92
- QUEVRIN Honoré: rue Ste-Geneviève, 7 - 083/65 66 05
- VAN WONTERGHEM Jean: rue des Rowis, 4 - 083/65 58 50

MAILLEN (5330)

- GEIRNAERT Jacques: rue du Tailfer, 3 - 083/65 56 58
- RASE Albert: rue de Lustin, 37 - 083/40 10 91

SART-BERNARD (5330)

- DANS Monique: rue du Fwâr Pachis, 6 - 081/40 07 23
- MICHIELS Betty: rue Les Quartiers, 1 - 081/40 16 92
- VAN OUTRYVE Nicole: rue Morimont, 26 - 081/40 12 42